



# CHARTRE QUALITE pour l'installation de générateurs photovoltaïques sur les bâtiments agricoles

## FICHE DE PRESCRIPTION

### **INSTALLATEUR AGREE**

Raison sociale : .....

### **ELEVAGE CONCERNE**

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse du siège de l'exploitation : .....

..... Téléphone : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

N° EDE : ..... N° pacage : .....

### **CARACTERISTIQUES DU BATIMENT RECEVANT L'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE**

Bâtiment existant :  oui  non

Si oui : fourniture d'une étude structure sur le bâtiment existant :  oui  non

Présence d'amiante :  oui  non

Bâtiment d'élevage de ruminants :  oui  non

#### ➤ **Bâtiment neuf**

- Fourniture au bureau d'étude structure des descentes de charges liées au système photovoltaïque :  Oui  Non

#### Si bâtiment d'élevage de ruminants :

- Bâtiment conçu par un concepteur agréé Charte Qualité Bâtiments Bovins :  
 Oui  Non
- Si non, fourniture au maître d'œuvre de la :
  - liste des **concepteurs agréés\*** pour validation du projet :  Oui  Non
  - liste des **constructeurs agréés\*** :  Oui  Non

\*Chartes Qualité Bâtiments Bovins

- Natures des éventuelles modifications du projet bâtiment proposées par l'installateur :
  - L'implantation
  - L'orientation
  - Les pentes de toitures

Les ouvertures ventilation

Les solutions d'éclairage naturel du bâtiment

- Concepteur du bâtiment informé des modifications éventuelles :  Oui  Non

➤ **Tous types de bâtiments (neuf ou existants)**

- Le maître d'ouvrage a été informé sur ses obligations et responsabilités (désignation d'un coordonnateur SPS, souscription d'une assurance DO) le .....
- Equipements de protection collective et individuelle mis en œuvre pour prévenir les risques d'électrisation et de chute de hauteur : .....  
.....
- Solutions techniques d'intégration adaptées à la présence d'animaux (*dégagement d'ammoniac en atmosphère humide*) :  
 Oui laquelle : .....  Non
- Modules conformes à la norme **CEI 62716** (résistance à l'ammoniac) en milieu à risque :  
 Oui  Non, pourquoi ?.....
- Modules conformes à la norme **CEI 61701** (résistance aux brouillards salins) en milieu à risque:  Oui  Non, pourquoi ? .....
- Modules estampillés PV CYCLE ou autre :  Oui  Non  
Si autre, précisez : .....
- Système photovoltaïque conforme aux normes :
  - CEI 61215** (modules cristallins)
  - CEI 61646** (couches minces)
  - CEI 61730** (sécurité des modules)
- L'ensemble modules + couverture/fixations à fait l'objet d'un(e) :
  - ATec**
  - Pass Innovation** en cours de validité
  - ETN**
- Si les modules ne présentent pas une tolérance positive, leur pose tient compte de leur puissance individuelle afin d'optimiser la production :  
 Oui  Non
- Onduleurs conformes à la norme **VDE 0126-1-1/A1** :  Oui  Non
- Local onduleur :
  - Distinct et indépendant du bâtiment d'élevage
  - Construit en matériaux incombustibles
  - Aéré
- Distance entre le local onduleur et les principaux équipements électroniques .....mètres

- Présence de matériaux combustibles en sous toiture : Oui Non

Si oui :

- o Distance séparant ces matériaux des modules photovoltaïques : .....cm.
  - o Présence d'un écran thermique résistant au feu (EI 60 minimum) :  
Oui Non
- L'installation électrique est conforme :
  - à la norme **NF C 15-100**
  - au guide **UTE C 15-712-1**
- Assemblage des connecteurs « courant continu » selon les recommandations du fabricant :  
Oui non
- Présence d'un parafoudre côté AC : oui non
- Parafoudres DC respectent le guide **UTE C 61-740-51** : oui non
- Attestation de conformité type « Consuel » délivrée le .....par .....
- Documents remis au maître d'ouvrage :

- Devis détaillé sur les différents postes :modules, onduleurs, protections électriques, main d'œuvre, démarches administratives, contrôle installation
- Devis indiquant ce qui n'est pas inclus
- Fiche(s) technique(s) des modules
- Fiche(s) technique(s) des onduleurs
- Fiche technique de la structure d'intégration
- Copie « Charte Photovoltaïque Bâtiments Agricoles »
- Plaquette APEPHA
- Justificatif du calcul de production mentionnant le logiciel utilisé
- Si modification ultérieure du devis, présentation et signature par le maître d'ouvrage d'un avenant au devis.
- Descriptif des modes et des moyens d'intervention ultérieure sur l'ouvrage
- La « flash list » des modules
- Plan de calepinage des modules photovoltaïques sur le toit
- Schémas électriques de l'installation jusqu'aux onduleurs

- Schéma électrique de l'armoire électrique
  - Notes de calcul des sections de câbles électriques
  - Certificats et conditions de garantie du matériel
  - Dates de prise d'effet de garantie et de fin de garantie
  - Copie attestation décennale
- Information du maître d'ouvrage sur :
- délais et tarifs constatés de raccordement au réseau
  - coûts d'exploitation du générateur (location compteur, maintenance, assurances, impôts, taxes ...).
- En cas de mandat pour les démarches administratives, transmission des justificatifs écrits :
- Copie demande de raccordement transmis à ERDF
  - Copie des échanges avec ERDF sur le dossier
  - AR dossier complet à la date T0
  - Diagnostic réalisé sous 48 H après détection d'un dysfonctionnement (dans les limites des garanties des fabricants)
  - Contrat de maintenance proposé.

Fait à : .....

L'installateur agréé  
(nom et signature)

Le : .....

Le maître d'ouvrage  
(nom et signature)

***L'exemplaire original de la présente fiche de prescription doit être remis à l'éleveur.***

